

## Communiqué de presse

### **La Banque des Territoires cofinance l'Observatoire de l'économie des stations thermales créé par la Fédération Thermale et Climatique Française.**

Luz Saint-Sauveur, le 11 septembre 2020

**Afin de valoriser la filière thermique et d'en soutenir l'économie, la Fédération Thermale et Climatique Française (FTCF) a souhaité créer l'Observatoire de l'économie des stations thermales. La Banque des Territoires en cofinancera la mise en œuvre, sur une période de 6 années (2020/2026), avec le concours financier du Conseil National des Établissements Thermaux (CNETH) et l'Association Nationale des Maires de Communes Thermales (ANMCT). La convention entre la Banque des Territoires et la FTCF a été signée ce jour, à l'issue d'une réunion de travail, dédiée au développement touristique et plus particulièrement à celui du thermalisme en Occitanie, qui s'est tenue à Luz Saint-Sauveur, en présence de nombreux parlementaires et élus, de la FTCF, de la Fédération Thermale Occitanie, du CNETH, de la Banque des Territoires, de nombreuses collectivités territoriales et d'opérateurs privés (Chaîne Thermale du Soleil, ValVital et Arénadour).**

L'Observatoire de l'économie des stations thermales est le fruit d'une volonté commune exprimée par la Fédération Thermale et Climatique Française (FTCF), l'Association Nationale des Maires de Communes Thermales (ANMCT) et le Conseil National des Établissements Thermaux (CNETH). L'objectif est de mettre en place et de faire vivre un outil d'observation pérenne et dynamique de la filière thermique française. Le lancement et la réalisation sont prévus sur la période 2020-2026. La publication des premiers résultats interviendra au mois de novembre 2021 et sera reconduite chaque année à la même époque.

Dans le cadre de son plan de relance Tourisme, dévoilé il y a quelques semaines, mobilisant de plus de 2 Md€ sur 5 ans pour soutenir le secteur, la Banque des Territoires s'engage à cofinancer, à hauteur de 90K€, la mise en œuvre de l'Observatoire de l'économie des stations thermales, sur une période 6 ans (coût global de l'Observatoire 880 K€).

La Banque des Territoires est l'un des acteurs du plan régional thermalisme, mis en place avec la Région Occitanie, pour accompagner les stations dans leurs projets de rénovation et de diversification, pour assurer leur bonne santé financière en participant à leurs investissements et pour promouvoir la destination thermique à échelle nationale et internationale. A ce titre, la Banque des Territoires cofinance en 2020 trois études de faisabilité sur la création de centres thermaux de bien-être à Aulus-les-Bains (09), Ussat-les-Bains (09) et Lamalou-les-Bains (34),

Avec 30 établissements thermaux et 183 291 curistes conventionnés en 2019 (32 % de part de marché), la région Occitanie est la 1<sup>ère</sup> destination thermique de France :

- 1<sup>er</sup> établissement thermal de France en termes de fréquentation : Balaruc les Bains (53 000 curistes),
- 64 % des curistes de la région sont accueillis dans les 5 plus grands établissements thermaux de la région (Balaruc-les-Bains, Amélie-les-Bains, Barbotan-les-Thermes, Lamalou-les-Bains, Luchon) et 26 % des curistes sont accueillis dans 25 établissements thermaux (moyenne de fréquentation 2600 curistes vs 5465 curistes au national),

La région Occitanie se caractérise par un nombre important de petits établissements : 50% des établissements accueillent moins de 2 500 curistes

A l'occasion d'une réunion de travail sur les enjeux de la filière thermalisme en Occitanie, la Banque des Territoires a confirmé sa volonté d'accompagner la relance de la filière. La convention signée ce jour par Eric Lombard, Directeur général de la Caisse des Dépôts et Jean-François Béraud, Président de la Fédération Thermale et Climatique Française, définit les modalités pratiques et financières de la subvention apportée par la Caisse des Dépôts à la FTFCF pour la mise en place opérationnelle de l'Observatoire de l'économie des stations thermales sur la période 2020-2022.

*« Sévèrement touché par la crise sanitaire, le secteur du thermalisme œuvre activement pour se relever financièrement des mois de fermeture qui leur ont été imposés. La Banque des Territoires entend accompagner cette relance essentielle au vu du poids économique important de ce secteur sur nos territoires, notamment ruraux »* précise Thierry Ravot, directeur régional Occitanie de la Banque des Territoires.

**La création de l'Observatoire de l'économie des stations thermales vise à :**

- Mieux faire connaître la filière du thermalisme en présentant ses caractéristiques générales ;
- Valoriser la filière du thermalisme en mettant en avant les retombées positives des activités concernées sur le développement des territoires et sur l'économie française ;
- Soutenir le développement de l'économie thermale, en fournissant les éléments nécessaires à la prise de décision, notamment pour les pouvoirs publics et les investisseurs.

---

**A propos de la Fédération Thermale et Climatique Française**

La Fédération Thermale et Climatique Française a été créée le 18 mars 1924. Elle a pour objet, l'étude de tous les problèmes se rattachant à la vie des stations thermales ou climatiques et la coordination de tous les efforts en vue du développement du thermalisme et du climatisme. Elle regroupe la totalité des instances nationales de la filière avec lesquelles elle entretient un dialogue permanent dans le cadre de sa mission de coordination. La FTFCF assure l'organisation chaque année des Rencontres Nationales du Thermalisme qui rassemblent les élus, exploitants et professionnels de la filière.

[www.federationthermale.org](http://www.federationthermale.org)

**A propos de la Banque des Territoires**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

**Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.**

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) |  @BanqueDesTerr

**Contact presse :**

**FTCF et CNETh**

Agence Service Compris - Bertrand de Tilleul - [bdetilleul@service-compris.com](mailto:bdetilleul@service-compris.com) – 06 10 34 60 46

**Banque des Territoires Occitanie – Groupe Caisse des Dépôts**

Céline Vallée – [celine.vallee@caissedesdepots.fr](mailto:celine.vallee@caissedesdepots.fr) – 05 62 73 61 56

 @BdT\_Occitanie